

Questionnaire

Nom de l'État ou de l'unité territoriale^[1] : BELGIQUE

Aux fins de la réunion du Groupe du 13 au 15 février 2023, les Membres sont invités à rendre compte de l'examen et / ou de la mise en œuvre des dispositions suivantes dans leur ressort juridique :

- a. Évolutions générales en ce qui concerne les transferts internationaux d'aliments

Notre Autorité centrale est majoritairement confrontée à des transferts intra-européen qui sont réalisés par virements bancaires, en euros.

Nous rencontrons donc peu de difficulté si ce n'est la question de la conversion lorsque les paiements ne sont pas réceptionnés en euros.

- b. Suppression de l'utilisation des chèques (voir Rapport et C&R No 1 de 2022)

Pas envisagée. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

Actuellement envisagée. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :

[Nous n'utilisons pas les chèques.](#)

- c. Solutions en matière de transparence accrue et de réduction des coûts des transferts et de conversion monétaire (voir Rapport et C&R Nos 2 et 10 de 2022)

Pas envisagées. Veuillez expliquer :

[Aucun paiement n'est effectué par l'intermédiaire de notre Autorité centrale.](#)

Actuellement envisagées. Veuillez expliquer :

^[1] Dans le présent Questionnaire, les références au terme « État », le cas échéant, doivent être considérées comme s'appliquant également à une unité territoriale.

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

Ont déjà été mises en œuvre. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

d. Solutions selon lesquelles les créanciers ne prendraient pas en charge les coûts afférents aux transferts de fonds (voir Rapport et C&R Nos 2 et 11 de 2022)

Pas envisagées. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

Actuellement envisagées. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

Ont déjà été mises en œuvre. Veuillez expliquer :

[Il est considéré que le débiteur doit prendre en charge les coûts afférents aux transferts.](#)

e. Dispositions de l'Autorité centrale requise avec sa banque afin de couvrir les frais de transferts ou d'autres dispositions à cet effet (voir Rapport et C&R No 3 de 2022)

Pas envisagées. Veuillez expliquer :

[Aucun paiement n'est effectué par l'intermédiaire de notre Autorité centrale.](#)

Actuellement envisagées. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

Ont déjà été mises en œuvre. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

f. Confirmation par l'Autorité centrale requérante à l'Autorité centrale requise que les montants reçus sont les mêmes que les montants envoyés et, le cas échéant, les raisons d'un écart éventuel (voir Rapport et C&R No ° 3 de 2022)

Pas envisagée. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

Actuellement envisagée. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :

Puisqu'aucun paiement n'est effectué par l'intermédiaire de notre Autorité Centrale, nous interrogeons le requérant afin de vérifier les montants reçus. L'information est ensuite transmise à l'Autorité centrale requise.

- g. Établissement d'un point central (par ex., compte bancaire, banque centrale) pour les transferts internationaux dédiés à la fois aux transferts de fonds entrants et sortants (voir Rapport et C&R Nos 4 et 5 de 2022)

Pas envisagé. Veuillez expliquer :

[La question n'a pas encore été examinée](#)

Actuellement envisagé. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

A déjà été mis en œuvre. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

- h. Recours aux possibilités offertes par l'Arrangement concernant les services postaux de paiement de l'Union postale universelle du 6 octobre 2016 (voir Rapport et C&R No 4 de 2022)

Pas envisagé. Veuillez expliquer :

[La question n'a pas encore été examinée](#)

Actuellement envisagé. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

A déjà été mis en œuvre. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

- i. Fourniture de services de transfert de paiement à tout débiteur qui transfère des paiements dans le cadre de la Convention HCCH Recouvrement des aliments de 2007 (voir Rapport et C&R No 5 de 2022)

Pas envisagée. Veuillez expliquer :

[La question n'a pas encore été examinée](#)

Actuellement envisagée. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

- j. Mise en œuvre des systèmes de suivi de transfert de paiement (voir Rapport et C&R No 6 de 2022)

Pas envisagée. Veuillez expliquer :

[Aucun paiement n'étant réalisé par notre intermédiaire le suivi des transferts de paiement n'est pas possible.](#)

Actuellement envisagée. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :

- k. Mise en œuvre de références de dossier uniques, connues à la fois de l'État requérant et de l'État requis, jointes à chaque transfert de fonds (voir Rapport et C&R No 7 de 2022)

Pas envisagée. Veuillez expliquer :

[Ceci n'est pas en application pour le moment dans nos dossiers.](#)

Actuellement envisagée. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

- l. Mise en œuvre de la conversion monétaire des paiements confiés à l'autorité compétente de l'État requis au moment du transfert (voir Rapport et C&R No 8 de 2022)

Pas envisagée. Veuillez expliquer :

[Cette question n'a pas encore été examinée.](#)

Actuellement envisagée. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

- m. Fourniture d'informations sur les opérations bancaires internationales aux créanciers et aux débiteurs (voir Rapport et C&R No 12 de 2022)
- Pas envisagée. Veuillez expliquer :
- Actuellement envisagée. Veuillez expliquer :
[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)
- A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :
[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)
- n. Mise en place d'un cadre juridique permettant à l'Autorité centrale, agissant à la fois comme Autorité centrale requérante et Autorité centrale requise, de traiter les transferts de fonds - ou du moins les principales parties du processus - de manière aussi automatisée que possible (voir Rapport et C&R No 13 de 2022)
- Pas envisagée. Veuillez expliquer :
[Cette question n'a pas encore été examinée](#)
- Actuellement envisagée. Veuillez expliquer :
[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)
- A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :
[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)
- o. Mise en œuvre de dispositions avec les banques qui sont transparentes en ce qui concerne leurs frais et / ou qui font partie de l'Initiative SWIFT GPI (*Global Payment Initiative*) (voir Rapport et C&R No 14 de 2022)
- Pas envisagée. Veuillez expliquer :
[Cette question n'a pas encore été examinée](#)
- Actuellement envisagée. Veuillez expliquer :
[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)
- A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :
[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)
- p. Votre État envisagerait-il de contribuer à iSupport ITMF en termes d'expertise et d'expérience ?

Oui

La question pourra être examinée en temps utile.

Non

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

q. Tout autre développement dans votre État, y compris les solutions bilatérales mises en place entre États et les essais en cours entre États :

/

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de renseigner ce Questionnaire